



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

porcs

Question écrite n° 31250

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur l'avenir de la filière porcine française. Depuis un an, les éleveurs de porcs font face à une grave crise financière liée à la chute des cours. Le prix de vente ne couvre plus les coûts de revient. La faillite menace de nombreux éleveurs. En conséquence, il lui demande de préciser les mesures prises par le Gouvernement pour assurer l'avenir de la filière porcine française.

Texte de la réponse

Face à la crise durable que traverse le secteur porcin, le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales a mis en oeuvre rapidement un dispositif de soutien. En matière sociale, les dispositifs d'allègement des charges financières pour les éleveurs les plus endettés ont été activés. Sur un plan plus conjoncturel, le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales a obtenu l'ouverture d'une opération de stockage privé communautaire et la mise en place d'aides pour soutenir les exportations des viandes porcines vers les pays tiers. L'ampleur de la crise qui touche le secteur porcin appelle des réponses plus structurelles. Aussi, un plan d'action sera mis en oeuvre au cours du premier trimestre 2004 afin d'accompagner l'indispensable restructuration de tous les maillons de la filière porcine.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31250

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 2003, page 9928

Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2518